



Rupture de contrat d'apprentissage

Par **haas**, le **05/06/2009** à **14:18**

Bonjour,

je suis en rupture de contrat d'apprentissage cette rupture est l'employeur qui la demandé il équivaut cette rupture à une réorientation alors que je souhaite continuer dans cette voie (peintre en bâtiment) la rupture a eu lieu pour le 31/05/2009 donc à ce jour je ne fais plus partie de l'entreprise j'ai retrouvé un employeur qui désire me prendre à partir de lundi à t'il le droit ? et comment je serais rémunéré à savoir qu'il voudrais me prendre à la rentrée en temps qu'apprenti le centre de formation vont 'il me r' inscrire ? que dois je faire merci de me répondre
cordialement

Par **Visiteur**, le **05/06/2009** à **14:59**

bonjour,

il faut voir avec votre centre de formation ! le forum ne peut rien faire pour vous.